



COMMUNE DE BIOLEY-ORJULAZ

ELECTION DE LA MUNICIPALITE - 28 MARS 2021 - 2ème tour

PROCES-VERBAL du 9 mars 2021

Electeurs inscrits	--
Bulletins rentrés	--
Bulletins nuls	--
Bulletins valables (<i>rentrés – nuls</i>)	--
Bulletins blancs	--

Participation (%)	--
-------------------	----

Majorité absolue	--
------------------	----

A la clôture officielle des candidatures, mardi 9 mars à 12h00, une seule liste a été déposée, en conséquence, il n'y aura pas d'élections au second tour le 28 mars prochain et le candidat sur la liste déposée est élu tacitement à la Municipalité de la commune d'Assens.

RESULTAT :

Les deux sièges attribués à l'arrondissement 2 Bioley-Orjulaz, sont désormais pourvus et figurent ci-dessous :

Sont élus

1. MATTHEY Pierre

2. GUIDUCCI Pascal

Observations :

Ce procès-verbal doit être affiché au pilier public et transmis au Préfet.

Au nom du bureau électoral :

Le président :

Eric Würsten

La secrétaire :

Alice Gentil



COMMUNE D'ASSENS
ARRONDISSEMENT 2 : BIOLEY-ORJULAZ

PROCES-VERBAL
ELECTION A LA MUNICIPALITE (2 MEMBRES)
DU 7 MARS 2021 (1^{ER} TOUR)

Vu l'arrêté cantonal du 7 octobre 2020, les électrices et électeurs de la future nouvelle commune d'Assens fusionnée sont convoqués pour procéder au 1^{er} tour de l'élection des 2 membres de la Municipalité pour l'arrondissement 2 Bioley-Orjulaz.

Electeurs inscrits	383
Cartes de vote reçues	200
Bulletins rentrés	200
Bulletins nuls	0
Bulletins valables	200
Bulletins blancs	4

Participation (%)	52.21
-------------------	--------------

Majorité absolue	101
------------------	------------

Est élu au 1^{er} tour:

Nom, prénom

Suffrages

MATTHEY Pierre

116

Obtiennent des voix:

Nom, prénom

Suffrages

GUIDUCCI Pascal

99

LETRA Cyril

83

SCHMIED Dominique

50

GRAUL Dominique Emmanuel

20

Voix éparses

13

Observations:

Un second tour aura lieu le 28 mars 2021 pour le siège qui reste à pourvoir.

Dispositions pour le 2^{ème} tour: voir arrêté cantonal du 7 octobre 2020 et feuille séparée.

Les opérations de dépouillement se sont terminées le 7 mars 2021 à 12h00.

Au nom du bureau électoral

Le président

La secrétaire

Eric Würsten

Alice Gentil